

CYCLE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

FORMATION EN PRÉSENTIEL

LE PLU(i), UN LEVIER POUR ADAPTER LE  
TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DATE ET LIEU

jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

à Annecy

L'îlot-S

7 esplanade Paul Grimault



© Orthophotoplan RGD 74

PUBLICS

Élus et services des collectivités (gestion du droit des sols, planification, aménagements urbains et paysage...), ingénierie de l'urbanisme et du paysage, professionnels

PARTICIPATION DEMANDÉE

200 € nets (repas non compris)

non assujettis à la TVA

CYCLE ADAPTATION AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE

→ CONFÉRENCE INTRODUCTIVE :

1<sup>er</sup> juin 2021 à Annecy (lieu à préciser)

→ 3 FORMATIONS :

"Espaces publics et adaptation au changement climatique" • mardi 8 juin 2021 (p. 10)

"Le PLU(i), un levier pour adapter le territoire au changement climatique" • jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 (p. 14)

"Architecture et changement climatique" • jeudi 23 sept. 2021 (p. 18)

CONTEXTE

Les territoires s'interrogent sur le défi à relever d'une nécessaire adaptation au climat. L'analyse de cas exemplaires d'adaptation de la planification territoriale au changement climatique dans les espaces anthropisés, en France et dans les pays de l'Europe alpine, a été menée par le Caue de Haute-Savoie, entre 2018 et 2020, pour le compte de la communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA : ADAPT Mont-Blanc. Le Caue vous propose, à travers de nombreux retours d'expériences et la découverte de sa boîte à outils "Urbanisme adapté au changement climatique", de profiter des résultats de cette démarche innovante et expérimentale au bénéfice de vos territoires et vos PLU(i). Préparons ensemble des territoires adaptés d'ici 2050.

OBJECTIFS

- Connaître de nouveaux outils et méthodes à l'appui de retours d'expériences françaises et alpines issues d'un projet européen de recherche (ADAPT Mont-Blanc)
- Comprendre comment le PLU peut mieux prendre en charge l'adaptation au changement climatique
- Appréhender la complémentarité des démarches (PCAET-SCoT-PLU(i)-projet urbain), ainsi que les notions de vulnérabilité et d'évolution du climat local

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Aborder efficacement les thématiques liées à l'adaptation au changement climatique
- Mobiliser les acteurs autour d'un objectif d'adaptation au changement climatique
- Mettre en place des méthodes de travail et d'organisation propices au projet de planification prévisionnelle et autres démarches utiles pour le projet urbain

CAUE de Haute-Savoie

L'îlot-S

7 esplanade Paul Grimault

bp 339 • 74008 Annecy cedex

Tél. : 04 50 88 21 10

#### FORMATRICE

Sylvaine Corbin, urbaniste, Caue

#### INTERVENANTES

Andrea Spöcker, docteur en architecture hqe ensal, spécialiste de l'urbanisme et de l'architecture des pays de l'Arc alpin

Sylvaine Vion, urbaniste OPQU

#### TÉMOINS

Vincent Boudières, responsable mission Risques-DGA Cohérence Territoriale-Grenoble Alpes Métropole (38)

Heike Dederer, directrice du service urbanisme de Karlsruhe, Allemagne

Sophie Galland, urbaniste paysagiste, Unité Études urbaines et paysagères, Direction Urbanisme et Aménagement, DGA Cohérence territoriale, Grenoble Alpes Métropole (38)

Karine Lapray, gérante du bureau d'études TRIBU (Techniques, Recherches, Innovations pour le Bâtiment et l'Urbain)

Franck Neyron, direction générale du Développement urbain, chargé de mission qualité espace public, paysage et urbanité à Villeurbanne (69)

Bojana Vasileevich Menoud, directrice du service urbanisme de la Ville de Genève

#### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

MARDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2021

#### CONTACT & INSCRIPTION

Marianne Auguet

Tél. : 04 50 88 21 10  
inscription@caue74.fr

#### ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de votre inscription.

#### MÉTHODES / OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Échanges
- Vidéo

#### PRÉ-REQUIS

Aucun

#### HORAIRES ET DURÉE

8h30-12h30 / 14h00-18h00 • 1 j (8 h)

#### ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours et/ou en fin de formation

#### PROGRAMME

- **Se mobiliser avec le PLU(i)**
- **Comment faire évoluer le PLU(i) vers l'adaptation au changement climatique ?**
  - > Contexte de l'adaptation en France et en Europe alpine
  - > Particularités de l'adaptation en secteur urbain dense, en montagne, dans les plaines et secteurs périurbains
  - > 10 thématiques utiles pour l'adaptation (densité adaptée au climat, transports et mobilité, trames vertes et bleues, espaces libres et verts, formes urbaines et architecture...) à travers des exemples et des outils mobilisables dans le PLU(i) (OAP thématiques, zonages spécifiques...)
  - > Les OAP thématiques de Grenoble Alpes Métropole
- **Comprendre les leviers avec les retours d'expériences en France et en Allemagne**
  - > Villeurbanne (69) : rafraîchissement urbain. Dans le cadre de son plan paysage environnement, la commune a développé des outils stratégiques et opérationnels pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique sur son territoire (climat local, confort du piéton, contribution des tissus urbains à la surchauffe urbaine, potentiel de rafraîchissement du domaine public,...)
  - > Karlsruhe en Allemagne : sous les pavés, le végétal. De nouveaux outils transversaux sont proposés par l'agglomération et la ville pour alimenter la planification territoriale et la gestion des autorisations d'occupation du sol au bénéfice du climat : la carte climatique fonctionnelle et le plan cadre urbain de la ville de Karlsruhe. Un exemple à suivre, source d'inspiration et de nouvelles stratégies
  - > Atelier réflexif : vers de nouvelles perspectives de la planification territoriale et de l'aménagement urbain ? Comment progresser sur nos territoires ? Une question de données ou une question éludée ?

Les droits d'inscription sont forfaitaires. Ils couvrent les frais pédagogiques, le dossier pédagogique, et les éventuels frais de transport, d'hébergement et de repas s'ils sont précisés au programme de formation.

**A réception du bulletin d'inscription et du règlement, l'inscription ne sera validée qu'après l'envoi d'un mail de confirmation.**

Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation, d'une convention individuelle de formation et d'une convocation accompagnée du programme de formation détaillé. Attestation de présence, copie feuille d'émargement et facture acquittée sont adressées en fin de formation.

Toute annulation parvenue moins de 14 jours calendaires avant la formation ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

### BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT

**AU PLUS TARD  
MARDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2021**

par voie postale  
au Caue de Haute-Savoie  
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault  
bp 339 74008 Annecy cedex

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## FORMATION EN PRÉSENTIEL

### LE PLU(I), UN LEVIER POUR ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à Annecy

L'îlot-S

7 esplanade Paul Grimault

#### APPRENANT [un bulletin par apprenant]

Nom  Prénom   
Fonction   
E-mail\*   
Téléphone\*   
Adresse   
  
Cp • Ville

#### COMMUNE, ASSOCIATION, ORGANISME, ENTREPRISE

Nom   
Adresse   
  
Cp • Ville   
Téléphone   
N° Siret\*

#### INTERLOCUTEUR [DRH, ou resp. de formation, ou resp. de l'inscription]

Nom  Prénom   
E-mail\*   
Téléphone\*

#### RÈGLEMENT

- Par chèque de 200 € nets (repas non compris) à l'ordre du Caue de Haute-Savoie, à joindre à l'inscription
- Par mandat administratif

Date

Cachet et signature

\*MENTION OBLIGATOIRE